

# Rapport public Parcoursup session 2024

Université Grenoble Alpes - Double licence - Sciences et technologies / Musicologie - Physique et musicologie

## Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments.

Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 11 juillet 2024.

Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

**Université Grenoble Alpes - Double licence - Sciences et technologies / Musicologie - Physique et musicologie (19206)**

## Rappel des taux appliqués pour cette formation

Taux minimum de candidats boursiers fixé par le recteur : 11%

## Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Université Grenoble Alpes - Double licence - Sciences et technologies / Musicologie - Physique et musicologie (19206)	Jury par défaut	Tous les candidats	32	120	46	46	14

## Suivi des candidats par sexe

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Université Grenoble Alpes - Double licence - Sciences et technologies / Musicologie - Physique et musicologie (19206)	Jury par défaut	Tous les candidats	Féminin	47	20	20	3	21,4 %
			Masculin	73	26	26	11	78,6 %
			<b>Total</b>	<b>120</b>	<b>46</b>	<b>46</b>	<b>14</b>	<b>100 %</b>

## Suivi des candidats par type de baccalauréat

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
Université Grenoble Alpes - Double licence - Sciences et technologies / Musicologie - Physique et musicologie (19206)	Jury par défaut	Tous les candidats	Baccalauréat Général	Sans mention	16	1	1	0	0 %
				AB	24	6	6	2	15,4 %
				B	40	19	19	5	38,5 %
				TB	30	17	17	5	38,5 %
				TBF	2	1	1	1	7,7 %
				<b>Total</b>	<b>112</b>	<b>44</b>	<b>44</b>	<b>13</b>	<b>100 %</b>
			Baccalauréat Technologique	Sans mention	1	0	0	0	
				<b>Total</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	
			Diplômes étrangers équivalents au bac	Sans mention	6	2	2	1	100 %
				<b>Total</b>	<b>6</b>	<b>2</b>	<b>2</b>	<b>1</b>	<b>100 %</b>
			Autres diplômes de niveau bac	B	1	0	0	0	
				<b>Total</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	

## Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Université Grenoble Alpes - Double licence - Sciences et technologies / Musicologie - Physique et musicologie (19206)	Jury par défaut	Tous les candidats	En terminale	94	43	43	13	92,9 %
			En réorientation	15	1	1	0	0 %
			Non scolarisés	5	0	0	0	0 %
			Scolarité étrangère	5	2	2	1	7,1 %
			Autres	1	0	0	0	0 %
			<b>Total</b>	<b>120</b>	<b>46</b>	<b>46</b>	<b>14</b>	<b>100 %</b>

## Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Université Grenoble Alpes - Double licence - Sciences et technologies / Musicologie - Physique et musicologie (19206)	Jury par défaut	Baccalauréat Général	Mathématiques Spécialité & Physique-Chimie Spécialité	68	35	35	10
			Autres doublettes	39	8	8	3
		Baccalauréat Technologique	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				
		Baccalauréat Pro	À noter : Aucune donnée à afficher. Aucun candidat de cette série n'a confirmé de vœux pour cette formation.				

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité						
Formation d'affectation	Jury	Doublette EDS Significatives	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Université Grenoble Alpes - Double licence - Sciences et technologies / Musicologie - Physique et musicologie (19206)	Jury par défaut	Mathématiques Spécialité & Physique-Chimie Spécialité	63,6 %	81,4 %	81,4 %	76,9 %
		Autres doublettes	36,4 %	18,6 %	18,6 %	23,1 %
		<b>Total</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

**Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité**

*À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.*



**Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité**

*À noter : Aucune donnée à afficher. Aucun candidat de cette série n'a confirmé de vœux pour cette formation.*

## Les critères utilisés en 2024

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Notes en mathématiques et en sciences physiques	Bulletins de notes de première et terminale / Relevé de notes du baccalauréat	Essentiel
	Notes dans les autres matières scientifiques et littéraires	Bulletins de notes de première et terminale / Relevé de notes du baccalauréat et des épreuves anticipées	Très important
	Suivi de l'option musique et notes obtenues	Notes de première et/ou de terminale et/ou au baccalauréat en musique	Très important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Capacité d'abstraction, logique, niveau global de mathématiques	Appréciation des professeurs sur les bulletins de première et de terminale	Très important
	Orthographe, Vocabulaire, Qualités littéraires, Capacités argumentatives	Appréciation des professeurs sur les bulletins de première et de terminale / Résultats des épreuves anticipées de français du baccalauréat	Important
	Méthode de travail	Champ « Méthode de travail » de la Fiche Avenir	Important
Savoir-être	Autonomie dans le travail	Champ « Autonomie » de la Fiche Avenir	Complémentaire
	Capacité à s'investir et à s'impliquer dans les travaux demandés	Appréciation des professeurs sur les bulletins de première et de terminale / Champ « Capacité à s'investir » de la fiche Avenir	Important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation	Lettre de motivation	Essentiel

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Pratique musicale extra-scolaire (cursus en conservatoire, école de musique, chorale, etc.)	Description de la pratique musicale dans la rubrique « Formulaire » / Rubrique « Activités et centres d'intérêt » (description des pratiques culturelles) de la Fiche Avenir	Essentiel
	Suivi de l'option Musique au lycée	Notes et appréciations des professeurs de musique sur les bulletins de première et de terminale	Important

## Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) dans l'examen des vœux

### Comment prenez-vous en compte les enseignements de spécialité dans votre examen des candidatures ?

Les notes obtenues dans une ou plusieurs EDS spécifiques sont prises en compte dans l'évaluation du dossier. Le fait de suivre certains EDS spécifiques est déterminant pour être classé dans cette formation.

### Le poids dans l'examen des candidatures donné aux résultats académiques dans certains EDS :

Est supérieur à celui donné à l'ensemble des autres matières.

### Quels sont les EDS pris en compte pour l'examen des candidatures ?

#### Série Générale

- Mathématiques Spécialité (EDS)
- Physique-Chimie Spécialité (EDS)

**Les modalités d'examen des vœux**

**Les modalités d'examen des voeux**

**Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?**

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

## Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

### Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

La sélection des candidats s'est réalisée en deux temps : examen des dossiers, avec une attention particulière portée aux notes de mathématiques et de physique, et, pour les candidats retenus, tests de niveau musical suivi d'un entretien, à Grenoble.

Les tests consistent en de courtes « dictées musicales » (relevés de brefs fragments mélodiques et rythmiques), de quelques questions de théorie et de culture musicale et d'un déchiffrement vocal, en clé de sol et en clé de fa.

Dans le dossier de candidature, nous conseillons aux candidats de bien décrire leur pratique musicale. C'est simple s'il s'agit d'un niveau de conservatoire, mais s'il s'agit de cours particuliers ou en association, il est important de donner des détails. Il est également important de motiver le choix de poursuite d'études, dans le projet de formation, mais aussi dans l'entretien.

**Signature :**

Yassine LAKHNECH,

Président de l'établissement Université Grenoble

Alpes